



Procès-verbal du conseil municipal

Séance du vendredi 9 juin 2023

Date de convocation : 02 juin 2023	Heure de convocation : 18h45
Heure d'ouverture constatée : 18h20	Lieu de tenue : mairie de Plainoiseau
Président de séance : Daniel BONDIER - Maire	Secrétaire de séance : Eddy LACROIX - 1 ^{er} adjoint au Maire
Nombre de Conseillers municipaux : en exercice : 13 / Présents : 11/ Votants : 12	
Quorum fixé à 7 conseillers municipaux	
Membres de l'assemblée délibérante présents par ordre du tableau :	
<ul style="list-style-type: none">- Monsieur BONDIER Daniel - <i>Maire</i>- Monsieur LACROIX Eddy - <i>1^{er} adjoint au Maire</i>- Madame ANSTETT Anne-Marie - <i>2^{ème} adjointe au Maire</i>- Madame RAMELET Marie-Odile - <i>3^{ème} adjointe au Maire</i>- Madame GAGNEUX Amandine - <i>Conseillère municipale</i>- Monsieur BLANC David - <i>Conseiller municipal</i>- Monsieur CURNILLON Jean-Philippe - <i>Conseiller municipal</i>- Monsieur PERRIN Michel - <i>Conseiller municipal</i>- Madame MORAND Valérie - <i>Conseillère municipale</i>- Monsieur MESSENGER Christian - <i>Conseiller municipal</i>- Monsieur MULLIEZ Bruno - <i>Conseiller municipal</i>	
Membre de l'assemblée délibérante absents et représenté par ordre du tableau :	
<ul style="list-style-type: none">- Madame VUILLOT Frédérique - <i>Conseillère municipale</i> - pouvoir donné à Monsieur LACROIX Eddy - <i>1^{er} adjoint au Maire</i>	
Membre de l'assemblée délibérante absente et non représentée ; par ordre du tableau :	
<ul style="list-style-type: none">- Madame LAGRANGE Anne-Laure - <i>Conseillère municipale</i>	

Ordre du jour de la séance :

1. Présentation puis approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal
2. Assainissement - choix du bureau d'étude
3. Compte rendu de réunions et informations diverses

Constatant le quorum atteint, Monsieur le Maire - Daniel BONDIER - ouvre la séance du Conseil Municipal et en prend la présidence.

1. Présentation puis approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 05 mai 2023 est présenté aux élus municipaux. Il est approuvé à **L'UNANIMITÉ**.

2. Schéma directeur du Système d'assainissement Collectif à Plainoiseau Validation de l'entreprise retenue par les services de « Territoire Ingénierie du Jura »

Rappel du contexte :

Monsieur le Maire relate la demande de la Police des eaux de la Direction Départementale des Territoires de procéder à la réalisation d'une étude-diagnostic sur notre réseau d'Assainissement Collectif. Il nous a été signalé une non-conformité avec un précédent diagnostic datant de plus de 10 ans. Considérant les conseils pris auprès de « Territoires Ingénierie du Jura (Service du Département du Jura) », une consultation a été lancée par marché public, dans le cadre d'une mission d'ingénierie signée avec eux en date du 6 février 2023.

La consultation étant terminée, un rapport a été adressé par « Territoire Ingénierie du Jura », proposant de procéder à la validation du nom de la société retenue pour cette étude-diagnostic.

Monsieur le Maire fait une présentation du rapport d'analyse des offres. Il y a trois offres complètes et recevables :

- Société PMM Bureau Ingénierie
- Société Réalité environnement
- Société Verdi Ingénierie

Les dossiers de candidatures comprennent chacun les pièces attendues :

- Acte d'engagement
- Décompte de prix global et forfaitaire
- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Note méthodologique

Analyse des offres selon différents critères :

Valeurs techniques :

- Contenu/ qualité/ compréhension enjeux
- Moyens humains et Matériel
- Planning

Montant forfaitaire de chacune des 4 phases :

- Synthèse, actualisation, reconnaissance des ouvrages
- Suivi des débits, bilans pollution, contrôle des branchements
- Analyse générale du fonctionnement
- Programme de travaux hiérarchisés

Une synthèse a été réalisée à l'issue de l'analyse pour chaque candidature avec attribution d'une note de classement. La mieux-disante est la société **PMM Ingénierie de Dole** proposant une prestation de 37 000 €uros Hors Taxe.

Cette société a été retenue par l'organisme missionné pour cette consultation qui propose au conseil municipal de valider ou pas ce choix.

Après exposé de la présentation détaillée le conseil municipal, à **L'UNANIMITÉ**, **VALIDE** la proposition de « Territoires Ingénierie du Jura » de retenir la société PMM Ingénierie de Dole.

La décision sera transmise à Territoires Ingénierie du Jura, pour mise en œuvre de l'étude.
Une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau est en attente.

3. Informations diverses

1) Vitesse de la circulation :

Monsieur le Maire regrette à nouveau que, malgré les mesures prises d'aménagement, certains secteurs de la commune sont empruntés à une vitesse trop élevée par les usagers de la route, notamment aux heures de sortie de l'usine V33 de Domblans par les employés qui traversent la commune pour rejoindre l'entrée de la ville Préfecture.

Il précise qu'une étude de vitesse sera réalisée courant juin 2023 rue de la Verpillère par les services de la Direction Départementale des Territoires.

Monsieur Michel PERRIN, conseiller municipal, propose que la brigade de gendarmerie puisse réaliser des contrôles de vitesse à 21h00, en horaire de sortie d'usine. Monsieur le Maire évoquera à nouveau cette situation avec les forces de sécurité lors d'un prochain échange.

2) Utilisation des ballons au city-stade :

Monsieur le Maire prendra attache avec Monsieur le Maire de Beaufort-Orbagna quant à la procédure qui a conduit cette commune à mettre à disposition des ballons aux usagers, conformes aux attendus en matière de poids et de bruit. L'idée est évoquée par plusieurs conseillers municipaux qui ont eu connaissance de cette initiative visant à réduire l'impact des nuisances sonores


3) Concert de l'ensemble vocal Marie Nodier :

L'ensemble vocal Marie Nodier, comprenant un nombre important de choristes résidants à Plainoiseau, se produira en concert le 23 juin prochain à l'église de Quintigny.

Monsieur le Maire, remercie les élus présents et procède à la clôture de la séance du conseil municipal à 19H05.

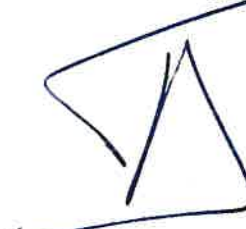
Certifié conforme aux débats et aux votes intervenus au cours de la séance

Le Maire
Président de séance,



Daniel BONDIER

Le 1^{er} adjoint au Maire
Secrétaire de séance,



Eddy LACROIX